



# Le St Ju-Lien

N°32  
décembre 2018

## Votre rendez-vous avec l'actualité du village

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 9 novembre 2018

Vie municipale

### Nommage des voies et numérotation des bâtiments

L'adressage de l'ensemble des habitations de la commune a été finalisé, les certificats d'adressage et les numéros d'habitation sont distribués aux administrés. A chacun maintenant de faire les démarches de changement d'adresse auprès des organismes concernés comme expliqué dans les documents envoyés.

Par délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan d'adressage.

### Fermage terrain au marché aux fruits

Florent CHIRAT rappelle qu'une partie du terrain située au marché aux fruits est mise à disposition de la CUMA Saint-Juliennoise depuis janvier 2016. Il s'agit de 700 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée B 0639. Florent CHIRAT précise que ce terrain sera délimité par un grillage amovible afin de pouvoir ouvrir l'accès lors de la saison des fruits. Il propose d'établir un bail à fermage pour une durée de 9 ans, reconductible, au tarif de 200 € / Ha / an (à compter de janvier 2016).

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

### Finances

#### Autorisation pour les dépenses d'Investissement 2019

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2019, et en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a la possibilité d'autoriser le Maire à engager et mandater des dépenses d'Investissement à hauteur de 25% des crédits d'Investissement ouverts au budget précédent (hors dépenses afférentes au remboursement de la dette). Cette autorisation permet de faire face à d'éventuels besoins d'Investissement qui ne peuvent pas attendre le vote du budget principal 2019. Cette délibération est approuvée à l'unanimité et vient en complément des restes à réaliser (crédits de report des opérations d'Investissement de 2018 à 2019).

#### Budget photovoltaïque

Le Conseil Municipal par délibération, prend acte et approuve l'actif relatif aux panneaux photovoltaïques, qui est passé du budget communal au budget photovoltaïque, en l'occurrence le prêt contracté pour l'acquisition des panneaux, ainsi que les panneaux photovoltaïques installés sur les toitures des 2 bâtiments communaux.

Pour rappel, le remboursement du prêt est compensé par la revente d'électricité.

#### Attribution des subventions du département

Le Maire précise que le Département du Rhône a notifié à la commune le montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat partenarial pour l'année 2019 :

- ↳ Réaménagement du bâtiment scolaire : 32 860 €
- ↳ Réfection du toit de l'Eglise : 19 329 €

Ces travaux doivent être effectués avant décembre 2020, terme de validité de la subvention.

#### Produit des amendes de Police

La Commune a également reçu par courrier la notification de subvention de 551 € au titre du produit des amendes de Police 2018.

Ce montant est en diminution constante depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal approuve la subvention et s'engage à réaliser les travaux en conséquence.

### Compte-rendu du Conseil Municipal

17 décembre 2018  
Début à 20h

*Présents : Cédric BLANC, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON, Cyrille GOUTTE, Philippe VERNY, Pascaline RONCHIETTO, Thierry VANEL, Sylvie CARRET, Chantal SAUVANT Marie-Charlotte SIMON.*

*Absents excusés : Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD*

*Secrétaire de séance : Philippe JAILLET*

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

#### **Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjuliensurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjuliensurbibost.fr)

#### **Site internet du village**

[www.saintjuliensurbibost.fr](http://www.saintjuliensurbibost.fr)

#### **Page Facebook**



### Commission bâtiments

Le projet d'aménagement du bâtiment des boules a été présenté aux membres de l'amicale Boule lors de l'Assemblée Générale de l'association vendredi 14 décembre.

Pour rappel, les membres de l'association se sont engagés à réaliser les travaux, la commune à fournir les matériaux. Les travaux pourront débuter à l'achèvement des délais d'instruction du permis de construire, début d'année 2019.

### Commission fleurissement

Philippe JAILLET informe que le fleurissement automnal est terminé.

Des personnes du club des jeunes anciens et des jeunes du conseil d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année, la commune les remercie.

La Commune remercie également Fabrice DESAINTJEAN qui a offert le grand sapin placé cette année devant la mairie.

### Conseil d'enfants

Les élèves élus au conseil d'enfants, encadrés par des élus municipaux ont commencé leurs premières réunions. Ils travaillent sur 3 projets : l'installation d'une table de ping-pong, la création d'une salle de jeux vidéo et la mise en place de bancs sur la Commune.... Avec le souci de respecter l'enveloppe budgétaire allouée....

### Commission scolaire

Chantal SAUVANT fait part aux conseillers de la démission de Nathalie BARRET, qui assurait pour la commune la surveillance des enfants présents à la cantine durant la pause méridienne. Elle est remplacée pour cette mission depuis le 10 décembre 2018 par Sawsun DHAOUADI, en complément des heures qu'elle effectue déjà pour la commune en tant qu'agent d'entretien.

Prochains conseils municipaux :

- ↪ **Vendredi 8 février 2019** à 20h00
- ↪ **Vendredi 29 mars 2019** à 20h00

Séance levée à 22h00

### Commission voirie

Pour les voies communautaires : Poursuite du programme de curage des fossés pour 2019, 3.200 m sont prévus pour cette année.

Pour les voies communales : Nous avons sollicité un devis auprès de l'entreprise VERNAY pour le passage du lamier : L'épisode neigeux de cet automne nous rappelle la nécessité de réaliser cet entretien des abords de voies. Pour rappel nous renouvelons nos demandes auprès des propriétaires riverains afin qu'ils pourvoient à l'entretien des rives dans l'intérêt général.

### Commission culture et bibliothèque

La commission travaille actuellement sur la mise en place d'une exposition sur la grotte Chauvet à la Bibliothèque dès janvier 2019.

La nuit de la lecture est reconduite, elle sera le samedi 19 janvier 18h à 21h à la Bibliothèque.

### Commission associations

Le Téléthon organisé à la salle polyvalente de Saint Julien le vendredi 7 décembre 2018 a connu un vif succès avec une bonne participation. Merci à l'équipe du comité inter sociétés pour cette organisation, ainsi qu'à la Bambane pour l'animation.

### Commission communication

Marie-Charlotte SIMON informe que le bulletin municipal 2019 est chez l'imprimeur. La première version sera transmise pour relecture et correction durant les vacances de fin d'année.

Les Vœux du Maire se dérouleront le dimanche 13 janvier 2019 à 10h30 à la salle polyvalente, suivis d'un vin d'honneur.

L'accueil des nouveaux arrivants sera le dimanche 20 janvier 2019 à la mairie.

### Questions diverses

- ↪ CCAS : les colis sont en train d'être distribués aux personnes isolées, qui n'ont pas pu assister au repas offert le 11 novembre
- ↪ L'association ADMR de Bessenay rencontre des difficultés pour boucler ses budgets et assurer les services nécessaires auprès de la population. Elle sollicite une subvention auprès des 5 collectivités du secteur concerné (Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et Saint Julien / Bibost), à hauteur de 1€ par heure effectuée sur la commune concernée. Pour la Commune de Saint Julien 1 599 heures ont été réalisées durant l'année 2017. Une rencontre doit être organisée entre les communes concernées début 2019, une décision sera prise ensuite.

**Les Vœux 2019 du Maire se dérouleront le dimanche 13 janvier 2019 à 10h30 à la salle polyvalente, suivis d'un vin d'honneur.**

**SAINT JULIEN DE FRANCE : RASSEMBLEMENT 2019**

Les personnes désirant participer au rassemblement des ST Julien de France 2019 qui aura lieu le Week-end de Pentecôte, les 08, 09 et 10 Juin 2019 à Saint Julien-le-Petit en Haute Vienne, sont priées de se faire connaître avant le 12 janvier 2019 auprès de Gilles DESAINTEJEAN :

Port : 06 75 16 35 71 ; mail : [gilles.desaintjean@wanadoo.fr](mailto:gilles.desaintjean@wanadoo.fr)

Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants de Saint Julien, et ne seront définitives qu'après validation par les organisateurs du rassemblement (suivant place et nombre de candidats). Si vous désirez des précisions, n'hésitez pas à vous renseigner (n° et mail ci-dessus).

**ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE**

**Assemblée générale de fermeture le VENDREDI 25 JANVIER 2019 à 20H.**

**Pavillon de chasse, ancien marché aux fruits.**

Cette année élections pour le renouvellement du bureau, présence indispensable.

**BONNE ANNEE 2019 à toutes et à tous.**



**A la bibliothèque**, du 5 janvier 2019 au 17 février 2019, il y aura une grande exposition interactive sur la **caverne du vallon pont d'arc**.

Cette exposition multimédia et interactive grand public est consacrée à la fabuleuse grotte Chauvet-Pont d'Arc, en Ardèche, classée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, qui contient les plus vieux dessins de l'humanité, réalisés il y a 36 000 ans et parvenus intacts jusqu'à leur découverte en 1994.

Grâce à des images exclusives somptueuses issues du relevé 3D de la cavité originale, les bisons, chevaux et félins du sanctuaire aurignacien sont révélés dans leurs moindres détails, et les découvertes des scientifiques sont partagées.

L'exposition dévoile également les secrets de fabrication du fac-similé de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, baptisé Caverne du Pont d'Arc, qui remporte depuis son ouverture en avril 2015 un immense succès populaire.

**Le 19 janvier 2019**, de 18h à 21h, dans le cadre national de **la nuit de la lecture** 2019, Aurélie, Sophie et Marthe vous réservent une soirée « Cro-mignon » !

**NUIT DE LA LECTURE**

**SOIREE "CRO-MIGNON"**

La caverne du vallon pont d'arc

SAMEDI 19 JANVIER 2019  
18H À 21H  
À LA BIBLIOTHÈQUE

Lectures offertes  
coin du feu.  
Visionnage de films.  
Tisanes contées.

Ministère de la culture  
et de la communication

**OUVERT À TOUS**

[bibliotheque@sanjulien-sur-bibost.fr](mailto:bibliotheque@sanjulien-sur-bibost.fr)

**BAFA : une aide de la Communauté de Communes**

*Pour qui ?*

Tout habitant du Pays de l'Arbresle qui effectue une formation BAFA, soit une session de base, soit une session d'approfondissement.

*Comment ?*

L'aide peut être versée quel que soit l'organisme de formation choisi, sous réserve que celui-ci accepte que l'aide lui soit versée directement

*Quelle aide ?*

L'aide représente 50 % du prix du stage, avec un montant plafond de :

- 260 € pour la session de base
- 225 € pour la session d'approfondissement

*Renseignements : Timothé ROBIN 04 74 01 92 01 / [timothe.robin@paysdelarbresle.fr](mailto:timothe.robin@paysdelarbresle.fr)*

**SOLIDARITE**

L'Association « Brévenne Accueil » -siège en Mairie de Sain Bel- accompagne des réfugiés ou des familles en difficultés grâce à une équipe de bénévoles qui prennent en charge l'apprentissage du français, le transport pour divers rendez-vous de santé, de recherche d'emploi, d'aide alimentaire, de documents administratifs, etc. Elle aide actuellement quatre familles habitant Chevinay, l'Arbresle, Savigny et Saint Pierre la Palud, accompagnées chacune par une huitaine de bénévoles.

Après une période d'apprentissage du français, Brévenne Accueil prospecte des employeurs qui cherchent du personnel pour des emplois « en tension », c'est-à-dire pour lesquels ils rencontrent de grosses difficultés de recrutement. Si l'employeur est intéressé, il passe une annonce à Pôle Emploi, et au bout de deux mois, s'il n'y a pas eu de candidature, le directeur de l'agence Pôle Emploi rédige une attestation. Brévenne Accueil constitue alors un dossier contenant cette attestation et plusieurs documents administratifs, à destination de la Préfecture. Il faut alors compter un délai d'environ six mois pour obtenir l'autorisation de travail, qui donne automatiquement l'autorisation de séjour. Deux des quatre familles accompagnées par Brévenne Accueil sont ainsi devenues autonomes, la procédure est en cours pour la troisième, et la quatrième vient juste d'arriver.

Avant la création de notre association en juin 2016, plusieurs familles de Savigny ont accueilli plusieurs familles de migrants. Aujourd'hui, elles sont toutes devenues autonomes.

Brévenne Accueil remercie très vivement les communes de Chevinay, Sain Bel, Saint Pierre la Palud et Savigny qui ont mis à notre disposition des logements gratuits (Brévenne Accueil prenant en charge les factures d'eau, gaz et électricité), c'est la preuve concrète que la solidarité n'est pas un vain mot dans notre secteur. Cette solidarité se manifeste aussi par les subventions reçues de la CCPA, du département, et de la commune de Saint Pierre la Palud, ce sont des aides précieuses pour la poursuite de notre action.

Nicole BOIVIN-BON et Georges BENOIT Co-Présidents

Renseignements sur Brévenne Accueil : Tél 04 27 86 86 01 ou [brevenne.accueil@gmail.com](mailto:brevenne.accueil@gmail.com)

**L'ADMR recrute**  
la référence du service à la personne

**Des aides à domicile**

Vous recherchez un **CDD**, un **CDI**,  
un **job d'étudiant** ?

Vous souhaitez un temps **plein/partiel**  
ou seulement **travailler les week-end** ?

**Véhicule indispensable**

Venez-nous rencontrer à  
**L'ADMR de BESSEYAY**  
16 Place du marché  
Mail : [admr.bessenay@afede69.admr.org](mailto:admr.bessenay@afede69.admr.org)  
Tél. : 04.74.70.87.11

Venez nombreux participer au **concours de belote de l'ADMR**  
le dimanche 3 février 2019 à Courzieu, à 14 heures.

**Janvier 2019**

- Dimanche 13** Vœux du Maire, 10h30, salle polyvalente
- Samedi 19** Soirée « Cro-Mignon » Nuit de la lecture à la bibliothèque, 18h/21h
- Dimanche 20** Accueil des nouveaux arrivants, à la mairie.
- Vendredi 25** Assemblée générale de fermeture de la chasse, 20h
- Dimanche 27** Loto de l'APE
- Du 5 janv. au 17 fév.** Exposition Caverne du vallon pont d'arc, Grotte Chauvet, à la bibliothèque.

**Février 2019**

- Dimanche 3** Concours de belote de l'ADMR à Courzieu, 14h

